

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 38 (1976)

**Heft:** 14

**Rubrik:** 50ème rapport annuel de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA : pour la période allant du 1er juillet 1975 au 30 juin 1976

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

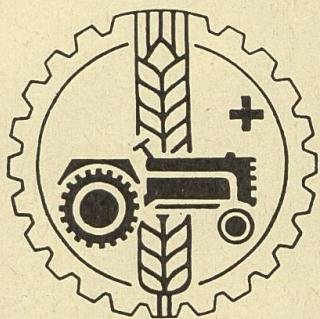
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# 50ème Rapport annuel

de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA  
(anciennement Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles)  
pour la période du 1er juillet 1975 au 30 juin 1976

(Les chiffres entre parenthèses suivant immédiatement certaines données numériques sont tirés en général de l'exercice précédent)

## 1. Considérations initiales

Si nous commençons ce rapport par quelques données statistiques, c'est pour que nos lecteurs prennent davantage conscience de l'ampleur de la motorisation et de la mécanisation dans l'agriculture. C'est aussi pour les mettre en mesure de mieux saisir les problèmes qui en découlent. Ces données nous sont fournies par le recensement fédéral des entreprises de 1975, tout d'abord, dont les résultats pour une part provisoires sont maintenant disponibles (Tableau 2).

Pour la première fois, quelques comparaisons sont possibles avec les données de recensements antérieurs, comme on le constatera au Tableau 1.

D'une façon générale, on peut s'étonner de voir que

le nombre des tracteurs à 4 roues motrices s'est accru aussi fortement. Après avoir pris connaissance de la statistique sur le nombre des agriculteurs de profession, il est cependant permis de supposer qu'un certain nombre de tracteurs ont été achetés, sans pour cela mettre l'ancien véhicule au rancart. Celui-ci est par conséquent gardé à titre de véhicule de réserve. Cet accroissement est probablement aussi en rapport avec la diminution du nombre des monoaxes.

Si l'on songe qu'il existe 76 877 exploitations gérées par un agriculteur de profession, on peut donc dire que le nombre des affiliés à l'ASSETA est plus représentatif qu'on ne le pense généralement. Néanmoins, un coup d'œil sur l'évolution du nombre des membres rassurerera maint comité de sections sur le résultat des efforts en vue de renforcer les rangs de l'organisation.

**Tableau 1**  
**Effectif des véhicules agricoles (incomplet)**

|                          | 1965    | 1969     | 1975    |
|--------------------------|---------|----------|---------|
| Tracteurs à quatre roues | 61'649  | 71'253   | 83'864  |
| Tracteurs monoaxes       |         |          |         |
| motofaucheuses           | 102'592 | 106'104  | 100'700 |
| Moissonneuses-batteuses  |         |          |         |
| automotrices             | 2'744   | 4'117 *) | 4'180   |
| Moissonneuses-batteuses  |         |          |         |
| tractées                 | —       | —        | 860     |
| Chars automoteurs        |         |          |         |
| avec DAC                 | 2'064   | 8 268    | 7'905   |
| Chars automoteurs        |         |          |         |
| sans DAC                 | 2'064   | 8'268    | 11'544  |

DAC = Dispositif autochargeur

\*) Le nombre des machines utilisées par des non-agriculteurs n'est pas encore connu.

## 2. Effectif des membres

Il est réjouissant de constater que 8 sections ont vu leurs rangs grossir et qu'elles comptent maintenant 398 membres de plus au total, comme le Tableau 3 l'indique. Dans ces sections, les initiatives lancées par l'Association centrale ont eu le succès attendu ou n'ont pas été dénuées de toute utilité. Il convient, dans cet ordre d'idées, de féliciter spécialement les sections suivantes: SG (+ 106), LU (+76), NE (+71), BE (+65).

Pour ce qui est des sections ci-après: AG (-187), VD (-186), FR (-178), elles ont passé une nouvelle fois la liste des membres en revue. Il est possible

**Tableau 2****Nombre et quelques machines des exploitations agricoles, par canton**

(Premiers résultats du recensement fédéral de l'agriculture de 1975)

| Canton | Exploitations agricoles |   | Tracteurs à<br>2 essieux<br>ou à chenilles | Chars automoteurs |             | Chars auto-<br>chargeurs<br>tractés |
|--------|-------------------------|---|--|-------------------|-------------|-------------------------------------|
|        | au total                | dont le chef<br>exerce l'agr.<br>comme profession<br>principale |  | sans DAC *)       | avec DAC 1) |                                     |
| AG     | 8'836                   | 4'570   | 7'018                                      | 79                | 238         | 4'565                               |
| AR     | 1'723                   | 1'178   | 381  | 132               | 342         | 286                                 |
| AI     | 1'018                   | 843   | 233  | 75                | 173         | 165                                 |
| BE     | 27'336                  | 17'709  | 16'157                                     | 1'755             | 3'230       | 9'625                               |
| BS     | 71                      | 16  | 34   | 1                 | —           | 12                                  |
| BL     | 1'867                   | 1'061   | 1'646                                      | 23                | 73          | 1'077                               |
| FR     | 7'541                   | 4'977   | 7'129                                      | 75                | 800         | 3559                                |
| GE     | 703                     | 472   | 1'143                                      | 6                 | 5           | 51                                  |
| GL     | 824                     | 576   | 247  | 136               | 121         | 158                                 |
| GR     | 6'970                   | 3'636   | 1'312                                      | 1'329             | 1498        | 632                                 |
| LU     | 8'419                   | 6'764   | 6'417                                      | 484               | 979         | 4'724                               |
| NE     | 2'090                   | 1'371   | 2'048                                      | 18                | 154         | 659                                 |
| NW     | 793                     | 635   | 252  | 320               | 193         | 172                                 |
| OW     | 1'302                   | 978   | 321  | 364               | 320         | 243                                 |
| SH     | 1'594                   | 768   | 1'496                                      | 14                | 4           | 767                                 |
| SG     | 9'310                   | 6'422   | 5'274                                      | 689               | 1'084       | 3'744                               |
| SO     | 3'477                   | 1'876   | 2'848                                      | 51                | 141         | 1'844                               |
| SZ     | 2'864                   | 2'263   | 1'247                                      | 526               | 647         | 844                                 |
| TI     | 5'689                   | 1'043   | 1'455                                      | 107               | 111         | 255                                 |
| TG     | 6'053                   | 4'254   | 6'108                                      | 33                | 68          | 3'958                               |
| UR     | 1'128                   | 703   | 133  | 326               | 68          | 106                                 |
| VD     | 9'048                   | 6'025   | 9'316                                      | 235               | 551         | 2'153                               |
| VS     | 14'807                  | 2'444   | 2'110                                      | 934               | 316         | 214                                 |
| ZH     | 8'681                   | 5'483   | 8'680                                      | 115               | 247         | 5'198                               |
| ZG     | 979                     | 810   | 859  | 78                | 181         | 609                                 |
| Total  | 133'123                 | 76'877  | 83'864                                     | 7'905             | 11'544      | 45'620                              |

DAC = Dispositif autochargeur

1) = autochargeuses automotrices

que des retardataires ont été biffés, que l'on retrouvera l'année prochaine.

Malgré le nouveau recul de l'effectif (-324), il convient de rester optimiste. Nous sommes convaincus que dans deux ans au plus tard cette diminution sera stoppée.

Nous invitons les sections à comparer au Tableau 1 le nombre des agriculteurs de profession avec le nombre de leurs membres et d'en tirer les conclusions. La décision du comité de la Section lucernoise d'engager une personne chargée du recrutement direct de nouveaux membres pourrait être une idée à creuser dans certaines sections.

**3. L'activité des organes de l'ASETA**

C'est à l'hôtel Engel, à Stans, que se tint le 20 septembre 1975 la 49ème Assemblée des délégués. Outre 7 invités, 88 délégués (y compris les membres du Comité central) y participèrent. Le procès-verbal de la 48ème assemblée qui eut lieu à Zweisimmen, fut approuvé à l'unanimité, de même que le 49ème rapport annuel, les comptes 1974/75 et le rapport des vérificateurs. Le programme d'activité pour la période de novembre 1975 à octobre 1976 a également été entériné par les délégués, ainsi que le programme des cours des deux centres de formation complémentaire pour l'hiver

**Tableau 3 Effectif des membres de chaque Section**

| Section | 30.6.1970 | 30.6.1971 | 30.6.1972 | 30.6.1973 | 30.6.1974 | 30.6.1975 | 30.6.1976 | ±    |
|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------|
| AG      | 3'234     | 3'159     | 3'127     | 3'094     | 3'033     | 3'024     | 2'837     | -187 |
| BE      | 7'303     | 7'305     | 7'203     | 7'100     | 7'090     | 7'031     | 7'096     | + 65 |
| BS + BL | 863       | 863       | 848       | 811       | 789       | 782       | 824       | + 42 |
| FL      | 294       | 292       | 269       | 265       | 255       | 261       | 265       | + 4  |
| FR      | 3'321     | 3'282     | 3'302     | 3'273     | 3'219     | 3'165     | 2'987     | -178 |
| GE      | 433       | 431       | 426       | 393       | 384       | 382       | 377       | - 5  |
| GR      | 124       | 159       | 173       | 193       | 212       | 219       | 205       | - 14 |
| Jura    | 420       | 409       | 405       | 401       | 427       | 427       | 425       | - 2  |
| LU      | 2'076     | 2'039     | 2'180     | 2'171     | 2'150     | 2'119     | 2'195     | + 76 |
| NE      | 653       | 661       | 637       | 644       | 631       | 614       | 685       | + 71 |
| NW      | 127       | 134       | 133       | 135       | 136       | 138       | 136       | - 2  |
| OW      | 177       | 176       | 150       | 155       | 141       | 141       | 138       | - 3  |
| SG      | 2'629     | 2'617     | 2'589     | 2'590     | 2'654     | 2'658     | 2'764     | +106 |
| SH      | 932       | 918       | 899       | 859       | 859       | 818       | 811       | - 7  |
| SO      | 1'005     | 999       | 952       | 917       | 886       | 902       | 901       | - 1  |
| SZ      | 402       | 406       | 404       | 420       | 420       | 449       | 477       | + 28 |
| TI      | 385       | 393       | 383       | 371       | 361       | 350       | 332       | - 18 |
| TG      | 3'188     | 3'155     | 3'139     | 3'045     | 2'991     | 2'926     | 2'853     | - 73 |
| VD      | 3'723     | 3'704     | 3'646     | 3'650     | 3'370     | 3'387     | 3'201     | -186 |
| VS      | 240       | 235       | 261       | 262       | 241       | 238       | 230       | - 8  |
| ZH      | 5'711     | 5'698     | 5'629     | 5'621     | 5'567     | 5'565     | 5'527     | - 38 |
| ZG      | 527       | 540       | 567       | 595       | 613       | 623       | 629       | + 6  |
| Total   | 37'767    | 37'575    | 37'322    | 36'965    | 36'429    | 36'219    | 35'895    | -324 |

1975/76. Un crédit de Fr. 6000.— a été voté à cette occasion en vue de travaux d'entretien au centre de cours 1. Afin que les sections puissent prendre leurs dispositions, le plan financier 1975—1978 leur a été présenté, plan qu'ils ont également été unanimes à approuver, tout comme ils ont donné leur accord au budget 1975/76, inséré dans ce plan et prévoyant une cotisation annuelle de Fr. 15.— (périodique de l'association compris). Pour remplacer MM. F. Oberli (NE) et G. Pottu (GE), présidents de sections démissionnaires, l'assemblée a désigné MM. F. Schleppi, Lignières et R. Chollet, Gy à titre de membres du Comité central. Sur l'intervention de la Section fribourgeoise, la 50ème assemblée des délégués se déroulera en septembre 1976, à Fribourg. Le gérant émérite de la Section neuchâteloise, M. H. Rossier, Cernier, qui exerça ses fonctions pendant de nombreuses années (1953—1975), a été nommé par acclamations membre d'honneur. Enfin, les délégués ont accepté une proposition de la Section genevoise invitant le Comité directeur à intervenir afin que les machines agricoles et les outils d'une

largeur de 3,0 m soient admis à la circulation sans plus de formalités, à condition toutefois que leur signalisation soit suffisante. Il serait également bon d'obtenir une seule et unique autorisation pour les machines et outils d'une largeur de 3,0 à 3,5 m au lieu d'une autorisation renouvelable chaque année. Les intéressés ne voient pas l'intérêt pour notre pays d'avoir des dispositions différentes de celles en vigueur à l'étranger dans ce domaine.

Le Comité central s'est réuni pour la 91ème fois le 19 septembre 1975 à l'hôtel Engel, à Stans. A cette occasion, il mit la dernière main aux préparatifs de l'assemblée des délégués qui devait se tenir le lendemain.

Le Comité directeur s'est retrouvé à deux reprises au cours de la période en revue, soit le 23 août 1975 et le 27 janvier 1976. La première réunion fut consacrée à la préparation de la séance du Comité central et de l'assemblée des délégués. Lors de la séance de janvier, le Comité directeur s'est informé sur l'activité du secrétariat et des

centres de formation professionnelle complémentaire. Il prit quelques décisions touchant l'administration interne. Il s'assura en outre si les décisions de l'Assemblée des délégués étaient passées dans les faits. Les décisions prises entre-temps le sont par voie de circulaire.

La Commission technique 1 (questions techniques de caractère général) s'est réunie sous la présidence de M. Victor Monhart, Unterschlatt TG, soit le 12 septembre 1975, le 12 avril et le 14 juin 1976. Les sujets suivants ont fait l'objet des débats: Présentation de diapositives sur les outils et les installations dans les ateliers / Mise à jour de la publication No 9 / Préparation de la journée d'information 1976 / Thèmes d'exposés pour la période d'hiver 1976/77 dans les sections / Embrayages hydrauliques (problèmes se posant lors de la mise à contribution des machines par l'utilisation en commun) / Mise en circulation de machines et de remorques agricoles spéciales / Liste des cours des centres de formation professionnelle complémentaire / Remise de documentation pour les cours de soudure des sections / Feuille d'information «circulation sur les terrains en forte pente».

Un petit groupe se charge des détails en vue de la préparation de la 5ème Journée d'information de l'ASETA. Ce groupe œuvre dans le cadre de la CT 1.

La Commission technique 2 (questions concernant les propriétaires de moissonneuses-batteuses).

Diverses raisons ont incité son président, M. H. Ryser, Oberwil BL, à proposer par écrit aux membres de cette commission et aux présidents de groupe des sections d'appliquer les tarifs de l'année précédente et de différer l'habituelle réunion annuelle jusqu'en novembre ou en décembre 1976, afin de pouvoir discuter des problèmes de la saison 1976. Peut-être pourra-t-on pour une fois centrer les débats de la commission 2 et de la réunion des présidents sur d'autres sujets que les tarifs.

Afin de faciliter la détermination des dommages aux moissonneuses-batteuses et à titre d'information destinée aux clients des propriétaires de ces machines, M. W. Bühler a publié, avant que la saison ne débute, un article sur les dommages aux machines agricoles couverts par l'assurance responsabilité

civile. Cette publication traite des principes juridiques fondamentaux et elle fournit d'utiles indications connues mais mises à jour et complétées en ce qui concerne la prévention des dommages aux machines. L'auteur a également indiqué les précautions à prendre avant la mise en action d'une moissonneuse-batteuse.

La Commission technique 3 (questions intéressant les communautés d'utilisation de matériels agricoles) s'est réunie le 9 décembre 1975, à Olten, sous la présidence de M. F. Gerber, Schüpfen BE. Elle examina en particulier les questions soulevées lors du cours pour gérants de communautés, notamment des questions d'assurance et des questions fiscales; la commission discuta en outre du resserrement des rapports avec les services de vulgarisation cantonaux, de la collaboration avec les entrepreneurs en régie, des effectifs des parcs de machines, etc. Il est en outre prévu d'intensifier la publicité en faveur des COUMAS au cours de l'hiver 1976/77. Une délégation, encore à nommer, sera envoyée à la 3ème Rencontre internationale des communautés de machines qui aura lieu du 26 au 29 avril 1977, à Baden près de Vienne.

En octobre 1975, un autre groupe de 3 membres de la CT 3 a élaboré le programme du cours pour gérants de communautés; il prit en main la mise au point dudit cours.

La Commission technique 4 (questions en relation avec la formation professionnelle des sociétaires) présidée par M. H. Bächler, Morat, n'est pas encore entrée en action dans le domaine de la coordination. En effet, les programmes d'enseignement des cours et des établissements agricoles cantonaux de formation professionnelle n'ont pas encore été mis au diapason.

La liste des cours des deux centres de perfectionnement et le nouveau programme de ces cours ont pu être mis au point par voie de circulaire.

#### 4. Manifestations organisées par le Secrétariat central

Le 21 novembre 1975 a eu lieu, à Lucerne, la 4ème Journée d'information de l'ASETA, à laquelle 98 personnes participèrent. La CT 1 avait proposé de traiter principalement des questions

touchant les installations de traite, la traite à la machine, le refroidissement du lait, les pompes auxiliaires et les groupes électrogènes de secours. Voici le détail des exposés présentés et les orateurs:

- La dynamique des fluides, base essentielle du bon fonctionnement d'une installation de traite (H. Burgdorfer, ingénieur mécanicien, Berthoud BE)
- Montage et contrôle des installations de traite (A. Lippuner, conseiller en machinisme agricole, Marly FR)
- Technique du refroidissement du lait (E. Flückiger, Dr, Station fédérale de recherches laitières, Liebefeld BE)
- Commande de la traite par le flux de lait (F. de Martini, Station fédérale de recherches laitières, Liebefeld BE)
- Pompes de secours et groupes électrogènes pour la traite mécanique (V. Monhart, conseiller cantonal en machinisme agricole, Arenenberg TG)

Etant donné que la journée se déroulait en Suisse centrale, les praticiens de cette région auraient dû être plus nombreux qu'ils le furent. Il est probable que le temps nous a joué un tour. Les exposés aussi excellents les uns que les autres ont été publiés par la suite dans la «Schweizer Landtechnik» et la «Technique agricole». On ne saurait donc parler d'insuccès à cet égard.

Une journée d'information pour les présidents de sections et les gérants s'est tenue le 25 juin, respectivement le 2 juillet 1976 à Grange-Verney et à Riniiken. Il s'agissait d'informer les intéressés des deux principales régions linguistiques sur le programme d'hiver 1976/77. Les représentants des sections purent à cette occasion d'intéressantes suggestions en ce qui concerne le maintien des contacts avec la base. Des propositions sont faites à ces occasions en ce qui concerne la présentation d'exposés et l'organisation de cours.

Les chefs des deux centres de perfectionnement s'étendent dans les chapitres suivants sur l'activité de ces institutions. Nous en profitons pour remercier vivement MM. W. Bühler et J.-J. Romang, ainsi que leurs collaborateurs MM. H.-U. Fehlmann, W. Roth et M. Pichonnat pour leur fidélité et leur infatigable dévouement.

## 5. Centre de formation professionnelle complémentaire 1 à Riniiken

(Rapport de W. Bühler, chef du Centre)

Le Tableau 4 permet d'avoir une vue d'ensemble pour ce qui est du genre des cours et du nombre des participants.

Avant toute chose, empressons-nous de constater que tous ces cours se sont déroulés sans que nous ayons enregistré de fâcheux incidents, voire des accidents et sans discordances. A ceux qui pensent que cela est tout naturel, nous ferons remarquer qu'il n'est guère facile d'occuper tout le monde sans qu'il en résulte des frottements, surtout lorsque les participants représentent un groupe très hétérogène, ne serait-ce qu'au point de vue de l'âge et de la formation. Les deux collaborateurs qui ont secondé le responsable ont donc droit aux plus vifs remerciements car ils ont su mener les cours avec la fermeté requise. Il convient cependant de féliciter et de remercier aussi les participants qui ont fait preuve d'une discipline exemplaire.

Un cours ayant dû être différé, la mise au courant pour la soudure électrique a été prolongée, pour la première fois, de deux jours. Une fois le programme de base terminé, les participants purent passer à la pratique, c'est-à-dire à la soudure de pièces à réparer. Cette innovation s'étant imposée d'emblée, tous les cours habituels M 2 se dérouleront l'hiver prochain selon le schéma adopté par suite du report cité plus haut.

Le cours combiné K 30 qui a la cote a été suivi par le nombre maximal de 20 participants. Quelques intéressés n'ayant pu être pris en considération et devant donc patienter jusqu'à l'hiver prochain, nombreux furent ceux qui suggérèrent d'organiser un second cours K 30 en janvier ou en février. Toutefois, il faudrait pour cela supprimer plusieurs cours de formation tout aussi prisés et certainement nécessaires. La «formation sur mesure» que nous offrons doit cependant être aussi variée que possible. En outre, le choix des matières est fait pour satisfaire également les besoins de ceux qui n'ont qu'un temps limité à disposition pour se perfectionner. D'ailleurs, à voir la demande, ce perfectionnement est devenu «à la mode». Cela est probablement une répercussion de la récession économique.

**Tableau 4****Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken (hiver 1975/76)**

| Date            | No. du cours | Objet du cours  | Genre de cours | Participants | Durée du cours (jours) |
|-----------------|--------------|---|----------------|--------------|------------------------|
| <b>1975</b>     |              |   |                |              |                        |
| 3.11. — 5.11.   | 339          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 12           | 3                      |
| 3.11. — 5.11.   | 340          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 10           | 3                      |
| 6.11. — 8.11.   | 341          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 12           | 3                      |
| 13.11. — 15.11. | 342          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 20           | 3                      |
| 17.11. — 19.11. | 343          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 20           | 3                      |
| 19.11.          | 344          | Cours sur les tronçonneuses   | A 8            | 15           | 1                      |
| 20.11.          | 345          | Manières et possibilités d'équiper un atelier de ferme                        | M 7            | 12           | 1                      |
| 20.11. — 25.11. | 346          | Le travail des métaux (Connaissances de base)                                 | M 1            | 20           | 5                      |
| 24.11. — 25.11. | 347          | Equipements électriques de véhicules automobiles et remorques agricoles       | E 1            | 13           | 2                      |
| 26.11. — 5.12.  | 348          | Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles                    | AR 2           | 20           | 9                      |
| 1.12.           | 349          | Emploi des peintures et des laques  | MES 1          | 18           | 1                      |
| 2.12.           | 350          | Alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation | MES 2          | 12           | 1                      |
| 3.12.           | 351          | Outils et matériaux modernes pour les réparations et les rénovations          | MES 3          | 10           | 1                      |
| 4.12.           | 352          | La technique dans la maison d'habitation                                      | MES 4          | 10           | 1                      |
| 5.12.           | 353          | Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers               | MES 5          | 18           | 1                      |
| 6.12. — 19.12.  | 354          | Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence                                | A 4            | 20           | 10                     |
| 10.12.          | 355          | Les matières plastiques (façonnage, réparation)                               | M 6            | 9            | 1                      |
| <b>1976</b>     |              |   |                |              |                        |
| 5. 1. — 16. 1.  | 356          | Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence                                | A 4            | 14           | 10½                    |
| 12. 1.          | 357          | Emploi des peintures et des laques  | MES 1          | 9            | 1                      |
| 16. 1.          | 358          | Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers               | MES 5          | 19           | 1                      |
| 19. 1.          | 359          | Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers               | MES 5          | 17           | 1                      |
| 19. 1. — 30. 1. | 360          | Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles                    | AR 2           | 16           | 10½                    |
| 22. 1.          | 361          | Alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation | MES 2          | 8            | 1                      |
| 2. 2. — 4. 2.   | 362          | Matériels horticoles (remise en état)   | G 1            | 19           | 3                      |
| 5. 2. — 7. 2.   | 363          | Matériels horticoles (remise en état)   | G 1            | 15           | 3                      |
| 9. 2. — 11. 2.  | 364          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 12           | 3                      |
| 12. 2. — 14. 2. | 365          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 11           | 3                      |
| 16. 2. — 20. 2. | 366          | La soudure électrique (cours plus complet)                                    | M2V            | 12           | 5                      |
| 16. 2. — 20. 2. | 367          | La soudure autogène (cours plus complet)                                      | M3V            | 10           | 5                      |
| 23. 2. — 27. 2. | 368          | La soudure électrique (cours plus complet)                                    | M2V            | 11           | 5                      |
| 23. 2. — 25. 2. | 369          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 10           | 3                      |
| 26. 2. — 28. 2. | 370          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 10           | 3                      |
| 1. 3. — 3. 3.   | 371          | La soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 11           | 3                      |
| 1. 3. — 3. 3.   | 372          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 7            | 3                      |
| 4. 3. — 6. 3.   | 373          | La soudure électrique (2e degré)  | M 4            | 10           | 3                      |
| 4. 3. — 6. 3.   | 374          | La soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 8            | 3                      |
| 8. 3. — 12. 3.  | 375          | Tracteurs Diesel  | A 3            | 7            | 5                      |

à reporter

487 124

| Date            | No. du cours | Objet du cours  | Genre de cours | Participants | Durée du cours (jours) |
|-----------------|--------------|---|----------------|--------------|------------------------|
| 8. 3.           | 376          | Le relevage hydraulique à contrôle de profondeur et son emploi avec la charrue et les autres matériels portés | à reporter     | 487          | 124                    |
| 15. 3. — 18. 3. | 377          | Les moissonneuses-batteuses   | H 1            | 13           | 1                      |
| 17. 3. — 19. 3. | 378          | La soudure électrique (1er degré)   | A 5            | 10           | 4                      |
| 19. 3.          | 379          | Le postséchage du foin en grange (système, technique d'emploi)  | M 2            | 12           | 3                      |
|                 |              |   | A 9            | 9            | 1                      |
|                 |              |   | Total          | 531          | 133                    |

Cela correspond à 1843 (1707) journées de participants.

Il y eut donc 133 journées de cours (133), 531 participants (645) et 1837 journées de participants (1707). A première vue, le nombre des participants semble avoir diminué. Celui des journées de participants rétablit cependant les choses.

Les deux collaborateurs du centre, MM. Hansulrich Fehlmann et Werner Roth ont droit à la plus grande gratitude pour le travail qu'ils fournissent sans relâche durant l'hiver et pour la persévérance avec laquelle ils se perfectionnent constamment tout en travaillant l'été sur le domaine familial. Il ne faut pas oublier non plus le Secrétariat central qu'il convient de remercier également car, l'éventail des cours s'élargissant, la somme de travail qu'il doit fournir dans ce domaine suit une courbe ascendante. Il faut se garder de trouver cela tout naturel.

Pendant la «saison morte» des cours, il a été possible de procéder aux travaux urgents de rénovation et d'entretien que la dernière assemblée des délégués a autorisés pour les bâtiments. L'auteur du présent chapitre a ainsi amélioré l'installation de projection des diapositives du local de théorie. Les haut-parleurs ont été installés nouvellement. En outre, des améliorations et des innovations ont été apportées dans le local des cours MES. Diverses firmes mettent en effet fréquemment du matériel didactique à disposition, ce qui nous permet d'exposer de nombreux produits, ce matériel étant complété régulièrement par certaines nouveautés.

Nous adressons nos remerciements sincères à toutes les firmes qui ont bien voulu mettre des machines ou du matériel didactique à disposition ou qui ont apporté leur contribution à l'activité du Centre de formation professionnelle complémentaire.

Durant la pause d'été relativement courte et la période des cours, dans la mesure où cela était possible, le rapporteur s'est occupé des travaux qu'exige le Service technique général. Celui-ci met l'accent sur l'appui aux sections pour ce qui est du programme des cours et des exposés. A la demande de la Commission technique 1, beaucoup de temps est consacré à la préparation du matériel didactique (dias, feuilles pour les projecteurs, feuilles d'information, etc.). Actuellement, le média préféré est, pour diverses raisons, la diapositive. Quatre thèmes ont été mis sur diapositives, soit:

- L'installation d'un atelier à la ferme
- Le tracteur, pivot de la mécanisation agricole
- Les pompes auxiliaires et le groupe électrogène de secours
- L'équipement et la mise en circulation de véhicules agricoles à moteur et de remorques.

Les idées à réaliser ne manquent pas. Malheureusement, le temps fait défaut bien trop souvent, tout comme les finances d'ailleurs. De plus, les problèmes de l'heure qu'il faut résoudre rapidement la plupart du temps ainsi que les inévitables travaux de routine se chargent de retarder la réalisation d'idées plus anciennes.

## 6. Centre de formation professionnelle complémentaire 2 de Grange-Verney

(Rapport de M. J.-J. Romang, chef du Centre)

Avec 317 participants, notre Centre a enregistré une augmentation de fréquentation par rapport à l'année

**Tableau 5 Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Grange-Verney (hiver 1975/76)**

| Déte            | No. | Objet du cours  | Genre de cours | Partici-pants | Durée du cours (jours) |
|-----------------|-----|---|----------------|---------------|------------------------|
| <b>1975</b>     |     |   |                |               |                        |
| 9.12            | 163 | Cours sur l'alimentation en eau de la maison d'habitation et du bâtiment d'exploitation | MES 2          | 6             | 1                      |
| 11.12.          | 164 | Cours sur la pose de sols en terre cuite, faïence et grès                               | MES 6          | 15            | 1                      |
| 12.12.          | 165 | Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers            | MES 5          | 14            | 1                      |
| 15.12. — 17.12. | 166 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 14            | 3                      |
| 18.12. — 20.12. | 167 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 12            | 3                      |
| 22.12.          | 168 | Cours sur tronçonneuses   | A 8            | 6             | 1                      |
| 23.12.          | 169 | Cours sur les différentes matières plastiques et les colles modernes pour réparations   | M 6            | 8             | 1                      |
| <b>1976</b>     |     |   |                |               |                        |
| 5. 1. — 7. 1.   | 170 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 14            | 3                      |
| 8. 1. — 10. 1.  | 171 | Cours sur les machines agricoles (1er degré (1er, 2e, 3e jours))                        | A 1            | 8             | 3                      |
| 12. 1. — 14. 1. | 172 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 15            | 3                      |
| 15. 1. — 17. 1. | —   | Cours sur les machines agricoles (2e degré) (4e, 5e, 6e jours)                          | A 1            | —             | 3                      |
| 19. 1. — 21. 1. | 173 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 14            | 3                      |
| 22. 1. — 23. 1. | 174 | Cours sur les machines horticoles   | G 1            | 22            | 3                      |
| 26. 1. — 28. 1. | 175 | Cours sur les machines horticoles   | G 1            | 9             | 3                      |
| 28. 1.          | 176 | Cours sur l'emploi des peintures et des laques  | MES 1          | 10            | 1                      |
| 29. 1. — 31. 1. | 177 | Cours de soudure électrique (2e degré)  | M 4            | 14            | 3                      |
| 2. 2. — 3. 2.   | 178 | Cours sur les machines horticoles   | G 1            | 24            | 2                      |
| 4. 2. — 6. 2.   | 179 | Cours sur les machines horticoles   | G 1            | 12            | 3                      |
| 6. 2.           | 180 | Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers            | MES 5          | 16            | 1                      |
| 9. 2. — 11. 2.  | 181 | Cours sur les tracteurs agricoles (1er degré)   | AR 3           | 7             | 3                      |
| 12. 2. — 13. 2. | 182 | Cours sur les machines horticoles   | G 1            | 16            | 2                      |
| 12. 2. — 13. 2. | 183 | Cours sur la partie électrique des tracteurs et chars automoteurs                       | E 1            | 3             | 2                      |
| 16. 2. — 18. 2. | —   | Cours sur les tracteurs agricoles (2e degré) (4e, 5e, 6e jours)                         | AR 3           | —             | 3                      |
| 20.2.           | 184 | Cours sur la pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers            | MES 5          | 14            | 1                      |
| 24. 2. — 25. 2. | 185 | Cours de maçonnerie et construction rurale  | MES 9          | 18            | 2                      |
| 26. 2. — 28. 2. | 186 | Cours de soudure électrique (1er degré)   | M 2            | 9             | 3                      |
| 1. 3. — 3. 3.   | 187 | Cours de soudure autogène (1er degré)   | M 3            | 11            | 3                      |
| 4. 3. — 6. 3.   | 188 | Cours sur les moissonneuses-batteuses   | A 6            | 6             | 3                      |
| Total           |     |   |                | 317           | 64                     |

Cela correspond à 735 (602) journées de participants.

précédente. Il faut relever que cette participation s'est avant tout concentrée sur les 7 cours de soudure que nous avons organisés cette année de même que sur l'ensemble des cours consacrés aux travaux de réparation et transformation à faire soi-même à

la ferme ou dans la maison d'habitation (cours MES). Dans la catégorie des cours MES, trois nouveaux sujets ont été abordés. Premièrement l'emploi des peintures et laques modernes (1 jour) puis cours de maçonnerie de 2 jours qui a obtenu un vif succès, autant

par le nombre que par l'intérêt des participants. Donné par un homme de métier, possédant en outre une formation de dessinateur-architecte, l'occasion fut donnée à chaque participant d'empiler des briques, de jouer du fil à plomb, de crépir, de tirer des niveaux, de talocher et de glacer. L'ardeur au travail ne manqua pas et les questions concernant les divers matériaux, leurs prix, leur difficulté de pose, etc. furent fort nombreuses. Maints agriculteurs présents avaient déjà joué de la truelle à la maison et furent heureux d'apprendre divers tours de main et d'appliquer des méthodes plus rapides, de se documenter sur divers détails de construction et d'emporter chez eux des données très simples sur la fabrication du béton. Enfin, troisième nouveauté, une journée fut consacrée à la pose du carrelage et de la faïence, travaux pratiques essentiellement, où nous nous sommes limités à la pose de matériaux ne présentant pas trop de difficultés. Résultat visible: un des lavabos de l'atelier est maintenant entouré de «catelles», l'autre attendant impatiemment le cours de l'année prochaine.

La question des peintures nous a tout naturellement fait déborder sur les possibilités d'application des crépis plastiques sur les murs. Par conséquent, nous envisageons, pour l'année prochaine, un cours consacré à la pose de crépis d'intérieur à appliquer à la taloche. Ce cours sera combiné avec la pose d'une isolation.

Autre fait qui nous incite à élargir le champ d'action de notre enseignement: quatre jours avant le cours sur les résines synthétiques, un collègue froisse tout le côté de sa voiture. Le nombre de km marqués à son compteur ne justifiait guère une réparation effectuée par un spécialiste. L'occasion était donc toute trouvée de démontrer l'application des résines polyester en carrosserie. Ainsi fut fait. Ce fut certes un travail de bon amateur mais, le soir même, la voiture était présentable et il ne restait plus que les travaux de finition, mastic et peinture. Forts de cette expérience, nous projetons de donner un cours de petites réparations et peinture sur carrosserie.

Nous nous efforçons d'augmenter encore l'intérêt de nos cours en enrichissant chaque année nos collections de matériaux, en construisant des maquettes et en montrant des exemples de travaux

faciles à exécuter soi-même. Toutes les notions nouvelles sont ainsi plus facilement comprises et assimilées.

Notre activité de base n'est pas négligée pour autant et plusieurs journées ont été consacrées à la réparation et à l'entretien des machines agricoles et des tracteurs. Nous nous sommes attaqués à des fuites d'huile, à des roulements grippés, des jeux excessifs, etc. Nous avons changé de nombreuses pièces. Il nous est parfois difficile de nous procurer la machine usagée qui pourrait être réparée au cours car les participants viennent souvent de trop loin pour pouvoir nous en amener une.

La saison s'est terminée par un cours sur moissonneuses-batteuses. La date du 10 mars représente en effet la limite au-delà de laquelle notre activité est concurrencée par les travaux des champs.

Nous devons constater, au terme de ce rapport, que notre activité a subi quelques changements au cours des années écoulées, changements imposés par les goûts nouveaux des participants et les modifications intervenues dans l'enseignement des écoles d'agriculture de Suisse romande. Nous ne faisons donc que nous adapter à ce nouvel état de choses.

Je tiens à remercier ici tous les participants qui se sont succédés cet hiver à notre centre de cours pour le bon esprit et la discipline dont ils ont fait preuve. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude ainsi que celle de mon collègue Michel Pichonnat à l'ensemble des services de l'Ecole de Grange-Verney pour tout le soutien qui nous est accordé. Nos vifs remerciements vont également à M. Gérald Besson qui nous a aidé à instruire les apprentis horticulteurs et paysagistes particulièrement nombreux cette année. Nous ne saurions terminer ce rapport sans relever le précieux appui dont nous font bénéficier le Secrétariat central de Brougg et le Centre 1 de Riniken.

Chacun, à sa manière, cherche à se mettre au service de notre agriculture.

## 7. «Technique agricole»

Le périodique de l'Association a paru pour la 37ème année en deux éditions linguistiquement séparées de 15 numéros chacune. Etant donné le changement de traducteur, nos amis tessinois n'ont été servis

qu'avec le Bulletin de la FAT et ceci malheureusement avec retard. Nous les prions de faire preuve de compréhension.

Les éditions ont pu être maintenues au nombre d'exemplaires habituel, soit comme il suit:

|                   |        |
|-------------------|--------|
| édition allemande | 30 200 |
| édition française | 8 250  |
| édition italienne | 390    |

Le nombre de pages est indiqué au tableau ci-après.

**Tableau 6**  
**Nombre de pages du périodique (chiffres annuels globaux) depuis 1966**

a) «Schweizer Landtechnik»

| Année | Pages de texte | Pages d'annonces | Total des pages |
|-------|----------------|------------------|-----------------|
| 1966  | 482            | 626              | 1'020           |
| 1967  | 486            | 550              | 1'036           |
| 1968  | 507            | 601              | 1'108           |
| 1969  | 550            | 662              | 1'212           |
| 1970  | 486            | 482              | 968             |
| 1971  | 463            | 533              | 996             |
| 1972  | 513            | 559              | 1'072           |
| 1973  | 508            | 516              | 1'024           |
| 1974  | 522            | 526              | 1'048           |
| 1975  | 472            | 547              | 1'019           |

b) «Technique agricole»

| Année | Pages de texte | Pages d'annonces | Total des pages |
|-------|----------------|------------------|-----------------|
| 1966  | 405            | 383              | 788             |
| 1967  | 410            | 330              | 740             |
| 1968  | 458            | 338              | 796             |
| 1969  | 460            | 376              | 836             |
| 1970  | 465            | 279              | 744             |
| 1971  | 422            | 310              | 732             |
| 1972  | 491            | 297              | 788             |
| 1973  | 515            | 313              | 828             |
| 1974  | 508            | 288              | 796             |
| 1975  | 419            | 312              | 731             |

Nous ne voudrions pas conclure ce chapitre sans remercier sincèrement nos nombreux et fidèles collaborateurs du pays et de l'étranger, de même que nos deux traducteurs, soit MM. R. Schmid, à Remigen AG et Daniel Ryser, à Novaggio TI, de leur précieuse collaboration. Nous adressons également des remerciements aux Firmes qui font insérer des annonces dans notre périodique en nous demeurant fidèles. D'autre part, l'Office de publicité Hofmann,

à Obersteinmaur ZH, en tant qu'acquéreur d'annonces, ainsi que la firme Schill & Cie S.A., à Lucerne, en tant qu'imprimerie attitrée et bureau d'expédition, ont droit à notre gratitude.

**8. Education routière et sécurité de la circulation**

A part les cours et les exposés organisés et présentés dans le cadre de l'activité des sections (voir Tableau 9), les membres, leurs filles, leurs fils et leurs employés ont eu l'occasion lors de nombreux cours organisés dans les centres de perfectionnement

**Tableau 7**  
**Objets impliqués dans les accidents routiers de 1973 à 1975**

|                       | 1973    | 1974    | 1975    |
|-----------------------|---------|---------|---------|
| Chemins de fer        | 231     | 179     | 215     |
| Tramways              | 708     | 638     | 544     |
| Cars / Omnibus        | 1'113   | 1'034   | 926     |
| Voitures automobiles  | 101'380 | 96'345  | 93'446  |
| Camions               | 10'518  | 9'023   | 7'610   |
| Tracteurs agricoles   | 577     | 578     | 609     |
| Tracteurs industriels | 218     | 211     | 214     |
| Motocyclettes         | 2'911   | 3'026   | 2'813   |
| Scooters              | 598     | 473     | 473     |
| Petites motos         | 1'164   | 1'079   | 979     |
| Motocycles            | 6'181   | 6'116   | 5'951   |
| Cycles                | 2'518   | 2'574   | 2'738   |
| Chars                 | 45      | 39      | 38      |
| Voitures à bras       | 57      | 60      | 66      |
| Piétons               | 5'970   | 5'813   | 5'210   |
| Traîneaux de sport    | 24      | 13      | 10      |
| Animaux               | 1'068   | 1'108   | 1'197   |
| Autres objets         | 708     | 779     | 801     |
| Total                 | 135'989 | 129'088 | 123'840 |

**Tableau 8**  
**Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers de ces dix dernières années**

| Année | Effectif total | Tracteurs impliqués | en % de l'effectif | en % du total des accidents |
|-------|----------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| 1966  | 69'000         | 563                 | 0,81               | 0,52                        |
| 1967  | 71'000         | 657                 | 0,92               | 0,57                        |
| 1968  | 71'000         | 638                 | 0,89               | 0,55                        |
| 1969  | 71'253         | 619                 | 0,86               | 0,47                        |
| 1970  | 72'000         | 727                 | 1,00               | 0,50                        |
| 1971  | 72'000         | 664                 | 0,92               | 0,45                        |
| 1972  | 72'000         | 636                 | 0,89               | 0,43                        |
| 1973  | 72'000         | 577                 | 0,80               | 0,42                        |
| 1974  | 72'000         | 578                 | 0,80               | 0,42                        |
| 1975  | 83'864         | 609                 | 0,71               | 0,40                        |

ment 1 et 2 de se remémorer les principales mesures de prévention et certaines règles essentielles de comportement (voir Tableaux 4 et 5).

Les articles de «Technique agricole» n'ont également pas manqué de mettre l'accent chaque fois qu'il était nécessaire sur les dangers connus et nouveaux. Citons particulièrement les articles suivants:

- Signalisation et éclairage des machines et instruments de travail tractés et portés dépassant 2,5 m
- La vie sauve pour quatre Neuchâtelois
- Equipements pour la protection des conducteurs de chars automoteurs
- Si la remorque se détachait du tracteur ...
- L'assurance responsabilité civile des propriétaires de véhicules automobiles agricoles
- Les chars automoteurs (motochars) peuvent aussi capoter

Les Tableaux 7 et 8 ci-après fournissent des données numériques sur les objets impliqués dans les accidents de la route ainsi que sur les tracteurs agricoles impliqués dans de tels accidents. Sur le plan suisse, par rapport à l'année passée, il y eut 31 tracteurs de plus impliqués dans ces accidents. C'est relativement beaucoup puisque, ces dernières années, ce nombre était plutôt en diminution. Ici et là, une information plus intensive ne serait pas un mal.

## 9. Utilisation collective de matériels agricoles

Au 30 juin 1976, on comptait 116 (114) communautés d'utilisation de matériels agricoles, réparties dans treize cantons, soit comme il suit:

|    |       |        |           |
|----|-------|--------|-----------|
| AG | 19    | Report | 90        |
| BE | 33    | SG     | 1         |
| BL | 2     | SH     | 1         |
| FR | 4     | SO     | 5         |
| LU | 30    | TG     | 3         |
| NW | 1     | UR     | 1         |
| OW | 1     | ZH     | 15        |
|    | <hr/> | Total  | <hr/> 116 |

De nouvelles communautés vont être incessamment créées.

Si l'idée de l'utilisation communautaire de matériels ne peut vraiment s'imposer, c'est à notre avis parce

que les opinions divergent sur ce qu'est l'agriculture de groupe. Cette diversité d'opinion apparaît d'ailleurs dans la dénomination de ces groupements. Il s'agit tantôt de communautés de machines, tantôt de groupements de machines, voire de communautés d'exploitations. Bien que communautés et groupements ne se fassent pas concurrence et que les communautés d'exploitations n'excluent pas l'affiliation à une communauté de machines, la multiplicité des termes sème la confusion même chez le praticien. Les décisions sont alors différenciées afin de «voir venir».

Enfin, les commerçants de machines devraient revoir leur attitude à l'égard des communautés. Trop souvent, en effet, il leur arrive d'en déconseiller la création. A long terme toutefois, une machine bien entretenue et utilisée rationnellement contribue davantage à faire progresser l'idée de la mécanisation qu'une machine mal entretenue et, de plus, mal utilisée. Dans les communautés d'ailleurs, le renouvellement est plus rapide.

Au cours des deux ou trois prochaines années, la Commission technique 3 s'efforcera de promouvoir les communautés. Un bon travail préparatoire a déjà été entrepris dans les organismes de la vulgarisation. Il convient de remercier vivement l'Association suisse pour le développement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA) d'avoir si bien préparé le terrain ainsi que pour l'utile activité exercée dans la recherche de base.

## 10. Expertises / Renseignements / Conseils

Le chef du service technique, M. W. Bühler, s'est occupé entre autres choses des affaires suivantes au cours de l'année en revue:

### Expertises relativement importantes:

|  |         |
|--|---------|
| – simples contrôles de factures de réparations                           | 8       |
| – contrôles de factures englobant l'appréciation du prix des réparations | 10      |
| – litiges relatifs au contrat d'achat et à la garantie                   | 6       |
| – appréciation de dommages subis par des machines                        | 5       |
| total  | 29 (24) |

Pour ce qui est des 156 réponses à des appels téléphoniques, elles ont porté sur:

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| - l'achat d'un tracteur         | 16        |
| - l'achat d'une machine         | 28        |
| - des questions juridiques      | 34        |
| - des questions d'assurance     | 10        |
| - des questions techniques      | 52        |
| - des carburants et lubrifiants | 4         |
| - des questions de tarifs       | 12        |
| total                           | 156 (144) |

Quelle somme de patience se cache derrière ces quelques chiffres qui n'indiquent pas non plus combien ce travail est ingrat! Malgré les recommandations et les informations publiées dans la «Technique agricole», le nombre des expertises a légèrement augmenté. Il ressort également de la récapitulation que les contrôles comprenant l'appréciation des prix ont été les plus nombreux. C'est là l'expression de la méfiance du client lorsqu'il constate les tarifs élevés pratiqués pour les réparations et les prix exagérés des pièces de rechange.

Trop souvent, d'ailleurs, nous avons l'impression d'être impuissants au vu des problèmes que posent les prix de ces pièces. La plupart du temps, un prix comparable incontesté fait défaut ou alors le fournisseur trouve une explication plausible..., pour lui s'entend. Nonobstant ces difficultés, nous suivrons néanmoins l'évolution de la situation dans toute la mesure de nos possibilités.

## 11. L'assurance responsabilité civile des véhicules / Contribution à la prévention des accidents

La commission consultative instituée par le Conseil fédéral et que nous avons déjà mentionnée dans notre dernier rapport annuel s'est réunie à six reprises. Le directeur de l'ASETA participe aux travaux de cet organisme, où il a voix consultative. La fréquence, la moyenne des dommages et les charges qui en résultent par véhicule ne se sont guère modifiées en 1975 par rapport à l'année précédente en ce qui concerne les voitures particulières. Bien que la fréquence des accidents soit restée la même, les motos ont causé des dommages bien plus graves. La récession générale a réduit l'activité des véhicules utilitaires et des camions, de sorte que, dans

ce secteur, la fréquence des accidents a été moins grande. Toutefois, cette diminution a été presque compensée par une augmentation des frais moyens. Les véhicules agricoles motorisés sont rangés dans la catégorie des véhicules utilitaires. Ceux-ci n'ont cependant pas ressenti la récession. En revanche, dans cette catégorie, l'obligation d'avoir une assurance-passagers, en vigueur depuis une année, va probablement provoquer une légère augmentation de la prime dans une année; en effet, les calculs définitifs prouvent depuis deux ans que la courbe des dommages a dépassé légèrement le seuil critique.

Au cours de leur session de juin 1976, les Chambres fédérales ont approuvé la loi fédérale concernant la contribution à la prévention des accidents de la route. Si le référendum n'est pas lancé, la loi en question entrera en vigueur le 1er janvier 1977. Les propriétaires de véhicules à moteur agricoles à deux essieux seront donc tenus de verser cette contribution (1% de la prime). Nous sommes déjà intervenus afin que les contributions provenant de l'agriculture soient utilisées pour la prévention des accidents en faveur des propriétaires de véhicules à moteur agricoles.

## 12. La législation sur la circulation routière

La procédure de consultation relative à la révision de certaines dispositions de l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules à moteur a pris fin le 31 janvier 1976. L'art. 48, al. 5 de cette ordonnance revêt une importance particulière pour l'agriculture car il prévoit que les tracteurs agricoles et les chariots à moteur mis en service après le 1er janvier 1978 doivent être munis d'un équipement de protection qui, en cas d'accident, empêche le plus possible un renversement du véhicule et protège le conducteur contre les blessures graves. Après avoir consulté les sections, nous avons donné notre accord (tout en présentant quelques réserves précises) en ce qui concerne les tracteurs et transporteurs neufs mis en service à partir du 1er janvier 1978. Au moment de mettre un point final au présent rapport, la formulation définitive de ces dispositions n'était pas encore connue.

En ce qui concerne les modifications techniques

proposées par le département compétent en faveur de la protection de l'environnement, nous nous sommes ralliés à l'opinion de la Fédération routière suisse (FRS) qui a souligné que ces dispositions ne devaient pas être plus strictes que celles de la Communauté économique européenne (CEE) et qu'elles devaient être en rapport judicieux avec les exigences de la rentabilité.

Nous avons également profité de cette révision pour obtenir une formulation plus satisfaisante de l'art. 48, al. 3, au sujet de l'admission à la circulation des machines et outils portés et des remorques de travail ayant plus de 2,5 m de largeur. Une proposition présentée lors de la dernière assemblée des délégués par la Section genevoise faisait remarquer que la procédure actuelle (autorisation spéciale) retardait la mise en service (s'avérant souvent très urgente) de nouvelles machines. En outre, les propriétaires qui ne peuvent attendre se mettent dans l'illégalité et courrent le risque de n'être pas couverts par l'assurance responsabilité civile, ce qui peut avoir de lourdes conséquences financières en cas d'accident.

La Direction fédérale de Police nous a fait savoir que cette adaptation aux nécessités de la pratique ne pourrait avoir lieu qu'au moment de la prochaine révision et qu'une étude détaillée devait être faite au préalable.

Une documentation extrêmement utile a pu être mise à la disposition des gérances des sections, des vulgarisateurs et d'autres intéressés en novembre 1975. Il s'agit de la publication No 1 de l'ASETA intitulée: «Récapitulation des prescriptions et des dispositions concernant la construction, l'équipement et l'utilisation des véhicules agricoles à moteur et des remorques». L'auteur en est M. W. Bühler. Etant donné que l'ordonnance sur l'admission fait encore défaut et que des modifications vont intervenir dans l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules à moteur, cette récapitulation n'a été que polycopiée. Une impression n'entrera en ligne de compte que dans 2 ou 3 ans.

Nous remercions M. W. Bühler pour l'immense travail fourni à part son activité habituelle.

Le Secrétariat central a dû intervenir à quatre reprises auprès de la Direction fédérale de Police

afin que des interprétations erronées de dispositions légales par des fonctionnaires cantonaux soient rectifiées et pour sauvegarder les intérêts des membres de notre organisation. Il est cependant juste de relever, pour être objectif, que pour des personnes n'ayant pas eu l'occasion de suivre l'évolution longue et compliquée du droit sur la circulation routière, il est parfois difficile d'interpréter les choses correctement. Cela est particulièrement valable pour les véhicules agricoles à moteur, soumis à certaines dispositions applicables à d'autres catégories de véhicules. Une réglementation spéciale pour les véhicules agricoles à moteur et les remorques, analogue à l'ancien arrêté fédéral du 18 juillet 1961, serait d'une application plus simple tant pour les usagers que pour les services chargés de veiller à l'observation de ces prescriptions.

### **13. Mesures de prévoyance en cas de pénurie de carburants**

Au cours de l'année en revue, il a été procédé au remaniement des essais pour la mise au point de carburants de remplacement. De ce fait, les essais portant sur le mélange de gaz de bois et de gasoil pulvérisé (carburant binaire) ont été interrompus mais ils reprendront de plus belle l'année prochaine. Entre-temps, M. Edwin Stadler, collaborateur de la FAT, à Tänikon, s'est chargé de poursuivre les essais pratiques. Le tracteur Hürlimann équipé d'un générateur de gaz de bois Volvo a été transféré du Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken à la FAT, à Tänikon. Une fois la révision nécessaire faite, des essais avec des cubes et des lamelles de bois seront repris avec un générateur adapté en conséquence.

Diverses dispositions ont également été prises en vue de n'avoir plus qu'à «presser sur le bouton» le cas échéant.

### **14. Collaboration avec les sections**

La réunion demandée par les sections il y a une année, réunion qui rassemblerait les présidents et secrétaires desdites sections en vue de discuter de l'activité pour l'hiver, a eu pour résultat de resserrer encore les relations, déjà bonnes, avec les 22 sections. L'assemblée des délégués et les séances du

Comité central y contribuent également. Certes, les échanges de lettres et les appels téléphoniques ont également leurs avantages. En outre, la présence d'un représentant de l'ASETA à l'assemblée générale des sections favorise le développement des relations personnelles. Le périodique de l'association est également, ne l'oublions pas, un véritable trait d'union. Les présidents et secrétaires sont informés par voie de circulaire et par l'envoi de photocopies de documents lorsque cela s'avère nécessaire. Dans ce domaine, les nouveaux tarifs des PTT nous ont toutefois contraints à une réduction considérable.

## 15. Manifestations organisées par les sections

Le Tableau 9 renseigne sur l'intense activité des sections au cours de la brève période dont elles disposent, soit de fin novembre à fin mars.

Il convient de remercier tous ceux qui, par leur collaboration désintéressée, ont contribué au succès de ces manifestations. Les membres des sections qui ont su profiter des nombreuses occasions de se perfectionner qui leur étaient offertes ont également droit aux remerciements.

La Commission technique 1, les deux Centres de perfectionnement et le Secrétariat central s'effor-

**Tableau 9 Manifestations mises sur pied par les Sections du 1.7.1975 au 30.6.1976**

| Sections      | Assemblées et réunions ass. gén. réunions rég. avec conf. techn. réunions rég. avec conf. prév. |      |    |      |    |     |    |      | Cours C. techn. C. prép. p. j. conduct. |      |    |      | Démonstr. |     | Excurs. |       | Total |    |
|---------------|---|------|----|------|----|-----|----|------|---|------|----|------|-----------|-----|---------|-------|-------|----|
|               | n.  | p.   | n. | p.   | n. | p.  | n. | p.   | n.                                      | p.   | n. | p.   | n.        | p.  | n.      | p.    | n.    | p. |
| Argovie       | 1   | 89   | 3  | 200  | 2  | 152 | —  | —    | 32                                      | 465  | 1  | 122  | —         | —   | 39      | 1028  |       |    |
| Berne         | 1   | 120  | 8  | 381  | —  | —   | 12 | 315  | 178                                     | 1944 | —  | —    | —         | —   | 199     | 2760  |       |    |
| Deux-Bâles    | 1   | 25   | 1  | 25   | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 137  | —  | —    | 1         | 45  | 5       | 232   |       |    |
| Liechtenstein | 1   | 44   | 1  | 26   | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 26   | 1  | 50   | —         | —   | 5       | 146   |       |    |
| Fribourg      | 1   | 70   | 1  | 70   | —  | —   | —  | —    | 16                                      | 567  | 1  | 30   | —         | —   | 19      | 737   |       |    |
| Genève        | 1   | 100  | 1  | 100  | —  | —   | —  | —    | —                                       | —    | —  | —    | —         | —   | 2       | 200   |       |    |
| Grisons       | 1   | 50   | 1  | 50   | —  | —   | —  | —    | —                                       | —    | —  | —    | —         | —   | 2       | 100   |       |    |
| Jura          | —   | —    | —  | —    | —  | —   | —  | —    | 15                                      | 277  | —  | —    | —         | —   | 15      | 277   |       |    |
| Lucerne       | 1   | 202  | 2  | 96   | —  | —   | 2  | 66   | 8                                       | 329  | 2  | 151  | 3         | 130 | 18      | 974   |       |    |
| Neuchâtel     | 1   | 42   | 1  | 42   | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 109  | —  | —    | —         | —   | 4       | 193   |       |    |
| Nidwald       | 1   | 36   | 1  | 36   | —  | —   | —  | —    | 6                                       | 96   | —  | —    | 1         | 47  | 9       | 215   |       |    |
| Obwald        | 1   | 69   | —  | —    | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 73   | —  | —    | —         | —   | 3       | 142   |       |    |
| Saint-Gall    | 1   | 197  | 10 | 683  | 1  | 37  | 3  | 24   | 34                                      | 1093 | —  | —    | —         | —   | 49      | 2034  |       |    |
| Schaffhouse   | 1   | 100  | 1  | 100  | —  | —   | 14 | 211  | 2                                       | 99   | —  | —    | 3         | 196 | 21      | 706   |       |    |
| Soleure       | 1   | 40   | 1  | 40   | —  | —   | —  | —    | 9                                       | 343  | —  | —    | —         | —   | 11      | 423   |       |    |
| Schwytz       | —   | —    | —  | —    | 3  | 77  | —  | —    | 6                                       | 164  | —  | —    | —         | —   | 9       | 241   |       |    |
| Tessin        | 1   | 35   | 1  | 35   | —  | —   | —  | —    | 1                                       | 38   | 3  | 240  | —         | —   | 6       | 348   |       |    |
| Thurgovie     | 1   | 180  | 4  | 390  | —  | —   | 13 | 726  | 17                                      | 374  | 1  | 120  | —         | —   | 36      | 1790  |       |    |
| Vaud          | 1   | 70   | 1  | 70   | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 251  | 1  | 250  | —         | —   | 5       | 641   |       |    |
| Valais        | —   | —    | 1  | 58   | —  | —   | —  | —    | 2                                       | 46   | —  | —    | —         | —   | 3       | 104   |       |    |
| Zurich        | 1   | 306  | 1  | 60   | —  | —   | 18 | 359  | 41                                      | 1545 | 5  | 1168 | 6         | 442 | 72      | 3880  |       |    |
| Zoug          | 1   | 100  | 2  | 145  | —  | —   | 3  | 42   | 2                                       | 144  | —  | —    | —         | —   | 8       | 431   |       |    |
| Total         | 19  | 1875 | 42 | 2607 | 6  | 266 | 65 | 1743 | 379                                     | 8120 | 15 | 2131 | 14        | 860 | 540     | 17602 |       |    |

Explications: Ass. gén.

= Assemblées générales

C. techn.

= Cours techniques

C. prép. p. j. conduct.

= Cours préparatoires pour jeunes conducteurs

conf. prév.

= Conférences sur la prévention des accidents

conf. techn.

= Conférences techniques

n.

= nombre de manifestations

p.

= nombre de participants

rég.

= régionales

cent d'aider les sections dans la planification de leur activité d'hiver. Ainsi, M. Werner Bühler, chef du centre 1, a mis au point les quatre séries de diapositives dont il est question à la fin du chapitre 5, afin qu'elles puissent être utilisées lors d'exposés. Le contact rendu possible par les cours et les exposés nous semble être d'une extrême importance et il convient de lui donner la place qui lui revient. Tôt ou tard, ces contacts se reflèteront sur le nombre des membres.

#### **16. Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), Tänikon TG**

Comme la récapitulation ci-après l'indique, les praticiens ont à nouveau été informés en détail sur les domaines les plus divers. Les informations dispensées entre le 1er juillet 1975 et le 30 juin 1976 ont touché les domaines suivants:

- Ce que l'on devrait savoir concernant la puissance des tracteurs
- Phénomènes d'usure prématuée constatés sur des sièges de conducteurs de tracteurs
- Des considérations d'économie du travail peuvent-elles contribuer à rationaliser les travaux des champs?
- Tableau des types et modèles de pulvérisateurs pour cultures basses
- Les frais occasionnés par le refroidissement du lait
- Recherches pratiques d'économie de travail lors de l'affouragement des vaches avec du foin
- Essais comparatifs de ventilateurs pour installations de grange à ventilation du tas de foin par le bas
- Eléments des frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander pour l'usage de ces matériels en 1976
- Essais comparatifs de faucheuses-conditionneuses
- Choix du ventilateur approprié pour le séchage complémentaire du foin en grange
- Planification d'une installation pour la ventilation du foin en grange
- Le besoin de travail avec les installations à pots trayeurs et les installations à conduite à lait
- Planteuses de pommes de terre

- Matériels et méthodes pour la lutte contre les mauvaises herbes dans les cultures de maïs
- Tableau des types et modèles de ramasseuses-presses à haute densité
- Essais comparatifs de distributeurs d'engrais centrifuges avec humidificateur pour l'épandage d'engrais minéraux pulvérulents sans dégagement de poussière

Il convient de remercier M. Fässler, directeur, et tous ses infatigables collaborateurs pour l'importante tâche qu'ils accomplissent en faveur de l'agriculture.

#### **17. Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture**

La collaboration ne s'est pas relâchée. Un représentant suit régulièrement les séances de la CT 3 (communautés d'utilisation de matériels agricoles) ainsi que la réunion annuelle desdites communautés. Les collaborateurs spécialisés dans le secteur de la mécanisation mettent de plus leur expérience au service de «Technique agricole» et de la recherche de base, ce qui finalement est au bénéfice des communautés.

Nous remercions M. R. Schweizer, directeur, et tous ses collaborateurs pour les bonnes relations et l'utile collaboration dont nous bénéficions.

#### **18. Collaboration sur le plan international**

Le groupe de travail «mécanisation» de la CEA s'est réuni à Vienne les 29 et 30 avril 1976 pour y tenir sa 17ème séance sous la présidence de M. P. Stroobants, sénateur et agriculteur, Belgique. Sept pays se sont fait représenter, soit la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la Hollande, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne et la Suisse.

Ce contact et cet échange de vues annuel sont extrêmement utiles. En 16 ans, il a permis d'uniformiser les conditions d'utilisation des véhicules agricoles à moteur dans les divers pays.

La prochaine réunion aura lieu les 28 et 29 avril 1977, à Tänikon CH, sous la présidence de M. F. Geiger, directeur de la Chambre d'agriculture de la Basse-Autriche, Vienne.

La Confédération européenne de l'agriculture (CEA)

a droit à nos remerciements pour ce qu'elle fait en faveur de ce groupe de travail dont l'utilité n'est plus à démontrer.

## 19. Questions financières

Les comptes de l'exercice font l'objet d'un rapport financier séparé qui est destiné uniquement aux membres des divers organes de l'ASETA. Nous en donnons toutefois un résumé à l'intention des autres sociétaires afin qu'ils connaissent dans les grandes lignes la situation financière de notre association.

Le compte de l'édition allemande du périodique accuse un rendement de Fr. 431'881.55, laissant ainsi un modique bénéfice de Fr. 986.75. En ce qui concerne le compte de l'édition française, son rendement se monte à Fr. 174'891.60 et les charges atteignent Fr. 162'945.55, ce qui donne un boni de Fr. 11'946.05. Quant au compte du Service technique, il présente un rendement de Fr. 30'877.85, lequel est de Fr. 6844.— supérieur aux charges. Le rendement du compte du Centre de formation professionnelle complémentaire 1, à Riniken, s'élève à Fr. 137'011.50, ce qui donne un bénéfice de Fr. 8'767.90. A ce propos, il convient de relever que la quote-part de la cotisation annuelle se monte à Fr. 72'000.— et qu'une somme de Fr. 16'000.— a dû être déboursée pour les intérêts passifs et les amortissements. En ce qui touche le compte du Centre de formation professionnelle complémentaire 2, à Grange-Verney, son rendement atteint Fr. 42'574.— ses charges représentant Fr. 36'595.—; il en résulte ainsi un bénéfice de Fr. 5'979.—. La quote-part de la cotisation se monte ici à Fr. 25'500.— et la location des locaux à Fr. 5'360.—. Enfin le compte du Secrétariat central se clôture avec un rendement de Fr. 526'889.95, lequel s'avère de Fr. 552.55 supérieur aux charges. En récapitulant, on constate que les charges totales s'élèvent à Fr. 1'309'050.20, ce qui permet de réaliser un bénéfice total de Fr. 35'076.25.

Par ailleurs, les immeubles (Centre 1) sont inscrits à l'actif du bilan pour Fr. 210'000.— et les installations des deux centres de formation professionnelle complémentaire pour Fr. 12'200.—. Au nombre des postes figurant au passif du bilan se trouvent en premier lieu le prêt hypothécaire de Fr. 97'200.— (emprunt contracté pour le Centre 1) ainsi que les

prêts à taux d'intérêt favorable accordés par les sections et qui s'élèvent globalement à Fr. 12'200.—.

Nous adressons de sincères remerciements à M. Peter Zimmerli (Wildegg), réviseur permanent des comptes, de même qu'à MM. E. Barraud (Senarcens VD) et J. Roy (Porrentruy), vérificateurs ordinaires, pour la consciencieuse exécution de leur mandat.

## 20. Considérations finales

La présente rétrospective des activités de l'ASETA est forcément sommaire et incomplète en ce sens que la place et le temps faisant défaut, il ne nous est pas possible d'entrer dans les détails.

Par ces quelques pages, nous désirons simplement prouver à nos membres que nous ne relâchons pas nos efforts et que, malgré le petit nombre de collaborateurs dont nous disposons, nous arrivons à œuvrer intensivement dans nombre de domaines. C'est ainsi que nous sommes présents à de nombreuses manifestations et séances et que nous nous efforçons de sauvegarder leurs intérêts comme s'il s'agissait des nôtres.

Nous ne voudrions pas terminer sans remercier chaque membre, qu'il nous soit resté fidèle ou qu'il ait décidé de se joindre à nous. Remercions en outre les comités des sections et particulièrement les présidents et gérants pour le travail, assez souvent ingrat qu'ils fournissent. Enfin, il convient de ne pas oublier le travail infatigable fourni par nos collaboratrices et collaborateurs au Secrétariat central comme aux Centres de formation professionnelle complémentaire.

Mettant un point final à ces lignes, nous remercions également les services officiels et les organisations avec lesquels nous collaborons et qui non seulement nous soutiennent mais font en outre preuve de compréhension pour les problèmes de la technique agricole.

Morat et Bröugg, le 21 juillet 1976

**Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture — ASETA**

Le président central: Hans Bächler

Le directeur: Rudolf Piller